

Avis de constitution

SOCIETE « VICTORY GOLD EXPLORATION »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon base CIE, carrefour Policier., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 06/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VICTORY GOLD EXPLORATION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
• Recherches minières

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Niangon base CIE, carrefour Policier., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ASSAMBOUA YESSOH BOGUI ROMARIC
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08827 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71213/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

